



**2016-02-086 APPEL D'OFFRES 2015-53 : SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE -  
INFRASTRUCTURES MUNICIPALES SECTEUR RUE MOCO**

À la suite de l'appel d'offres 2015-53 relatif à la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour des travaux d'infrastructures municipales dans le secteur de la rue Moco, la soumission suivante est déposée devant ce conseil, laquelle soumission a obtenu le meilleur pointage :

EQUILUQS INC.	79 039,56 \$
---------------	--------------

VU la recommandation de l'ingénieur de projet au Service de l'ingénierie d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation, soit la firme d'ingénieurs EQUILUQS INC.;

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Luc Pomerleau,  
appuyé par M. le conseiller François Labossière,  
et résolu

D'accorder à la firme d'ingénieurs EQUILUQS INC. un contrat pour les services professionnels d'ingénierie pour des travaux d'infrastructures municipales dans le secteur de la rue Moco, pour la somme de 79 039,56 \$, taxes comprises, selon les conditions mentionnées dans sa soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres 2015-53;

D'autoriser la firme d'ingénieurs EQUILUQS INC. à présenter au nom de la municipalité, toute demande d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), le cas échéant;

De prendre l'engagement à transmettre au MDDELCC une attestation de conformité des travaux par rapport à l'autorisation délivrée et signée par un ingénieur, lorsque ceux-ci seront complétés, au plus tard 60 jours suivant la fin des travaux.

ADOPTÉ

**2016-02-087 ENGAGEMENT POUR L'ENTRETIEN DES OUVRAGES DE GESTION OPTIMALE  
DES EAUX PLUVIALES SUR LE RUE VICTORIA EST**

ATTENDU QUE le projet de prolongement des infrastructures de la rue Victoria Est, est présentement en cours d'analyse auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vue de la délivrance d'un certificat d'autorisation pour la réalisation des travaux d'infrastructures;

ATTENDU QUE la municipalité doit prendre l'engagement d'entretenir les pratiques de gestion optimale des eaux pluviales et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien afin que le certificat d'autorisation soit émis;

Il est proposé par M. le conseiller Denis Laître,  
appuyé par M. le conseiller Jean-Luc Pomerleau,  
et résolu

DE prendre l'engagement d'entretenir les ouvrages de gestion optimale des eaux pluviales et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces ouvrages pour le prolongement des infrastructures de la rue Victoria Est.

ADOPTÉ

### **PÉRIODE QUESTIONS**

Aucune personne ne manifeste le désir de s'exprimer lors de cette période de questions.

### **2016-02-088 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 18 h 8, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. le conseiller Patrick Rancourt,  
appuyé par M<sup>me</sup> la conseillère Louise Sauvé,  
et résolu

DE lever la séance extraordinaire du 23 février 2016.

ADOPTÉ

---

Denis Lapointe, maire

---

Alain Gagnon, greffier